



Colloque international

Ziguinchor, les 7 - 8 - 9 novembre 2018

Nouvelles dynamiques en éducation en Afrique de l'Ouest : du préscolaire à l'enseignement supérieur

L'éducation est souvent présentée comme l'enjeu de l'émancipation et du développement des nations : « éduquer ou périr » écrivait à juste titre l'historien burkinabè Joseph Ki-Zerbo en 1990. Les structures éducatives font face aujourd'hui, en Afrique de l'Ouest sans doute plus qu'ailleurs, à une multitude de pressions indissociables de la réalité selon laquelle nous vivons dans des sociétés gouvernées par l'économie de la connaissance et le développement du capital humain. Les individus, au sein et autour de ces structures, s'inscrivent et inscrivent leurs actions dans des espaces éducatifs mondialisés où existe une concurrence manifeste ou latente. De fait, la nécessité d'instruire, de former, d'insérer professionnellement, de produire et de développer des connaissances dans plusieurs domaines se présente comme un impératif qui conditionne les décisions politiques, sociales, économiques et juridiques à différents niveaux (internationaux, régionaux et locaux). Les questions éducatives apparaissent dès lors d'un intérêt certain et appellent à prolonger les réflexions dans une région comme celle de l'Afrique de l'Ouest.

Ce colloque propose ainsi de questionner ce qu'est aujourd'hui l'école en Afrique de l'Ouest, et par extension l'éducation et la formation, pour mieux en comprendre les dynamiques actuelles, en expliciter les enjeux et en saisir les politiques et idéologies.

Les communications les plus attendues porteront sur les axes de réflexion suivants, quelles que soient les disciplines. À noter que les questions relatives au genre, aux inégalités et au secteur privé sont transversales. Par conséquent, elles ne font pas l'objet d'une « entrée » spécifique et peuvent être abordées, quel que soit l'axe de réflexion choisi.

Axes 1 : Les politiques éducatives

L'école, dite moderne, est souvent présentée comme un processus hérité de la colonisation. Toutefois, cette institution s'est transformée au gré des politiques et des (re) configurations locales. On a assisté, dans les contextes nationaux, à des moments de réflexion visant à orienter l'enseignement selon des directives jugées plus pertinentes par rapport aux besoins des pays. On a commencé également à avoir une vision plus englobante de l'éducation, en s'intéressant par exemple aux enfants qui sont hors de l'école. Comment l'éducation est-elle définie dans les politiques publiques nationales, surtout après les indépendances ? Quels en sont aujourd'hui les effets ? Il s'agira également d'interroger ici la manière dont les politiques nationales sont influencées par les politiques et les normes internationales. Ceci permettrait ainsi de voir comment les modèles et les normes se propagent. La question des circulations des modèles et des normes pourra être abordée sous plusieurs angles (modalités, acteurs,

institutions, effets...) avec l'idée d'étudier, dans le cadre des politiques éducatives, les processus et mécanismes d'appropriation, de modification, d'adaptation, de confrontation des modèles dans une pluralité d'arènes.

Axe 2 : Offre éducative

L'accroissement et la diversification de l'offre d'enseignement ou de formation sont sans précédent en Afrique de l'Ouest. Tandis qu'on observe au niveau public la création de nouveaux établissements contribuant dans un but de démocratisation de l'accès à la formation, au même moment, d'autres modalités d'enseignement se développent ainsi que des établissements privés, à dimension régionale ou internationale. Cet axe porte les interrogations sur les évolutions de l'offre de formation, quel que soit le secteur, tout en la caractérisant. La question des langues d'enseignement peut également y être abordée, même si elle demeure complexe et ardue. En effet, l'introduction des langues nationales dans certains programmes de formation initiale, continue ou professionnelle joue probablement un rôle dans la dynamique actuelle de l'éducation en Afrique de l'Ouest. Ces évolutions, auxquelles il convient de rajouter le développement des formations à distance et l'avènement d'établissements (instituts, universités, écoles...) techniques, professionnels ou spécialisés, contribuent à construire progressivement un marché ouvert et concurrentiel de l'éducation et de la formation. Depuis les accords de Marrakech de 1994, l'éducation est répertoriée par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), comme un service susceptible d'être libéralisé. Une interrogation sur les « entrepreneurs » de l'éducation et sur leur capacité à restructurer le champ de l'offre et la dynamique éducative serait ici la bienvenue. L'Accord général sur le commerce des services (AGCS), comme nous le savons, définit quatre modalités pour le commerce des services d'éducation (la fourniture transfrontière ; la consommation à l'étranger ; la présence commerciale ; le mouvement des personnes physiques). Les deux premiers « modes de fourniture », selon la terminologie de l'OMC, sont les plus utilisés notamment dans l'enseignement supérieur. Ainsi, on pourra s'interroger sur l'organisation et la portée des multiples formes de circulation ou de mobilités (des apprenants, de l'offre de formation, de capitaux...) dans ce contexte de transformation. En somme, on s'interrogera sur les fondements et les modèles de l'offre éducative et sur la manière dont les territoires nationaux et sous régionaux en sont affectés.

Axe 3 : Dynamiques familiales et éducation

L'École est appréhendée en tant qu'institution sociale et comme un système possédant une cohérence interne et une certaine autonomie. Elle n'en demeure pas moins une institution très liée aux autres institutions des sociétés. La famille reste la première institution fortement enchâssée à l'école (non seulement en lui fournissant les élèves) dont les bouleversements et les mutations rejaillissent sur ses formes, ses institutions, ses acteurs. Les politiques éducatives n'ont de sens que si elles intègrent les préoccupations sociales et les attentes des familles. Ne parle-t-on pas de plus en plus de la nécessité de développer une école de la communauté pour la communauté afin de booster les performances de l'éducation dans les pays africains ? Les demandes des communautés et la manière dont elles sont prises en charge ou pas pourront être décrites. Des propositions autour des perceptions et représentations autour de l'école sont attendues tout comme celles autour de la diversité des

offres de formation qui ne cessent de se développer pour répondre aux besoins spécifiques des familles. De même, sera analysé ce qui préside au choix des écoles et des parcours pour les familles. La question des inégalités et des mécanismes d'exclusion des systèmes d'éducation et de formation « formels » sera ici interrogée. Quelles sont les alternatives pour ceux qui sont « hors-école » ?

Axe 4 : Gouvernance en éducation

La crise multiforme à laquelle sont confrontés les systèmes éducatifs nationaux, depuis plusieurs années, a été diagnostiquée aussi bien par les pouvoirs publics que par les partenaires sociaux. Tous semblent soucieux d'en comprendre les raisons profondes et de situer les responsabilités pour envisager des solutions appropriées et pérennes de sortie de crise. Les gouvernements sont souvent identifiés comme les coupables, puisqu'ils détiennent les ressources et qu'ils définissent « librement » le cadre légal et réglementaire qui régit les systèmes nationaux d'éducation. Il s'agit alors de réfléchir à la notion de « gouvernance en éducation » qui semble plus complexe et qui englobe des pratiques et des principes idéaux qui dépassent la seule référence aux modalités de financement et aux pratiques administratives routinières. On pourra s'interroger sur les formes de mobilisations et de participations des acteurs du système, sur la gestion des travailleurs et de leurs carrières, sur la traçabilité des ressources, sur les formes et modalités de la redevabilité et sur les performances.

Axe 5 : Financement de l'éducation

La dynamique actuelle de l'éducation ne peut se penser, ni s'organiser en dehors des masses financières qui y circulent ou qui lui font défaut. Il s'agira, dans cet axe de s'interroger sur les sommes réellement investies dans l'éducation et sur la manière dont elles sont dépensées, ventilées (par secteurs, par niveau d'enseignement, etc.) ? Quelles sont les sources de financement de l'éducation et de la formation ? Qui sont ceux qui financent l'éducation ? Sur quelles dimensions ces modes de financement portent-ils ? Par conséquent, quelles sont les implications de ces acteurs dans la construction des systèmes éducatifs nationaux ? Ce sera aussi l'occasion de discuter des imbrications entre secteur public et privé, notamment de l'émergence et de la consolidation des financements privés de l'éducation et des fonctions de services, des financements axés sur la performance. Une réflexion pourra également porter sur la financiarisation de l'éducation (prêts aux étudiants, prêts bancaires aux familles, etc.). Il s'agira alors de montrer comment la participation des bailleurs de fonds, des ONG, des promoteurs économiques et des apprenants contribuent à la construction de la dynamique de l'éducation.

Axe 6 : Devenir des scolarisés

La question du devenir des sortants du système éducatif se pose de plus en plus d'autant que l'on considère parfois que l'éducation et la formation ne sont pas adaptées au marché de l'emploi. Cette question se doit d'être abordée dans sa globalité tant pour ce qui est des apprentissages que de l'employabilité de ceux qui sortent du système éducatif. Dans cet axe, on s'intéressera à la portée et aux limites des progrès scolaires et universitaires. Il s'agira

d'abord de mettre au jour la spécificité des parcours et des conditions singulières qui ont permis l'atteinte des différents niveaux de diplomation. Quelles sont les conditions sociales, et singulièrement familiales, qui ont rendu pensables et possibles ces destinées, notamment féminines ? Ces filles et femmes sont-elles nécessairement et uniquement issues de familles très dotées scolairement, socialement et économiquement ? Il serait d'ailleurs intéressant de questionner la nature même des diplômés et leur place dans les parcours de formation et d'insertion professionnelle. L'on est aussi appelé à analyser la dynamique de l'entrepreneuriat étudiant qui se développe de plus en plus au sein des établissements d'enseignement supérieur. De même, plusieurs personnes scolarisées sortent du système sans diplôme. Que deviennent-elles ? Quelle place la scolarisation a-t-elle eue dans leur parcours professionnel ? Ce sera l'occasion de discuter, entre autres, du développement du capital humain dans les processus de développement social et économique.

Axe 7 : Profession enseignante

Avec la massification, voir la démocratisation de l'accès à tous les niveaux scolaires, la question des performances se pose de plus en plus. Il faut arriver à comptabiliser les échecs et les succès, tout en faisant que les premiers soient moins nombreux que les seconds. Considérant que l'école est un espace dans lequel l'évaluation est omniprésente (tout au moins des apprentissages), on peut s'interroger sur la docimologie et par extension sur le corps enseignant. La situation pédagogique, comme nous le savons depuis Jean Houssaye, peut se définir comme un triangle composé de trois éléments : savoir, enseignant, apprenant. Bien que l'on parle maintenant davantage de la centralité de l'apprenant, il ne demeure pas moins que le rôle de l'enseignant reste important dans les processus d'apprentissage. Il en est de même d'ailleurs pour les corps d'encadrement, notamment les inspecteurs, les chefs d'établissement ou encore les personnels administratifs et techniques des universités. Le corps des enseignants, qui a connu des mutations, est loin d'être homogène autant dans son rapport au (x) savoir (s) que dans sa participation à la construction de l'espace scolaire et universitaire. Nous pourrions réfléchir sur l'acte d'enseigner en articulation avec les dynamiques éducatives. Quelles sont les conditions actuelles d'exercices des métiers d'enseignement et d'encadrement ? Comment les enseignants sont-ils formés, encadrés et accompagnés dans leur pratique et dans leur carrière ? Il s'agira de voir aussi comment les formes de mobilisation collective, notamment dans le cadre des dynamiques syndicales, contribuent à la structuration des espaces nationaux et sous régionaux de l'éducation et de la formation.

Modalités de soumission

Les propositions de communication (2 pages maximum, bibliographie comprise) sont attendues pour le **10 février 2018**. Elles devront être envoyées par e-mail aux adresses suivantes

colloque.larses@univ-zig.sn debo.diouf@univ-zig.sn

Les propositions (comportant les Nom [s] et Prénom [s] de l'auteur, l'affiliation institutionnelle) présenteront la problématique de la recherche, la méthodologie ainsi que les

éléments de résultats ou axes d'analyses. Chaque proposition indiquera dans quel axe elle s'inscrit.

Les auteurs dont les propositions de communication seront retenues recevront une notification en **mai 2018**.

Les inscriptions au colloque seront ouvertes à partir du **2 juillet 2018**.

Toute proposition devra être un travail original et rédigé en français. Les travaux les plus pertinents feront l'objet de publication dans un ouvrage collectif ou dans le cadre d'un numéro thématique d'une revue scientifique.

Comité scientifique

François-Joseph AZOH, ENS, Côte d'Ivoire

Jean Emile CHARLIER, Université Catholique de Louvain, Belgique

Jean Louis CORREA, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Hamidou DIA, Institut de recherche pour le développement, CEPED, France

Paul DIEDHIOU, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Souleymane GOMIS, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Jean Alain GOUDIABY, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Fatoumata HANE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Mélanie JACQUEMIN, Institut de recherche pour le développement, LPED, France

Daniel JACQUIN, Université de Lyon II, France

Couro KANE NIANG, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Jean François KOBIANE, ISSP, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Richard MARCOUX, Université Laval, Canada

Souleymane MBAYE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Mar MBODJ, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

Angèle Flora MENDY, Université de Lausanne, Suisse

Mélyan MENDY, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Laure MOGUEROU, Université Paris – Nanterre et IRD – LPED, France

Babacar NDIAYE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Marc PILON, Institut de recherche pour le développement, CEPED, France

Omar SOUGOU, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

Harouna SY, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Mahaman TIDJANI ALOU, Université Abdou Moumouni, Niger

Madeleine WAYACK PAMBE, ISSP, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Comité d'organisation

Amicale des étudiants de l'UFR SES, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Ousmane BASSE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Hamidou DIA, Institut de recherche pour le développement, CEPED, France

Mamadou Aguibou DIALLO, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Ibrahima DIONE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Jean Alain GOUDIABY, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Fatoumata HANE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Mélanie JACQUEMIN, Institut de recherche pour le développement, LPED, France
Mélyan MENDY, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Laure MOGUEROU, Université Paris – Nanterre et IRD – LPED, France
PATS de l'UFR des Sciences économiques et sociales
Secrétariat de l'UFR SES et des départements de l'UFR, UASZ, Sénégal
Léa Suzanne THIAW TINE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Benoit TINE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal